

Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne

Objectifs de formation

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin

Eléments de contenu

✓ **Notions sur les pathologies prévalentes :**

- Concept de maladie : lien entre santé et maladie ; maladie somatique et maladie psychique ; les processus pathologiques.
- Concept de soin.
- Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie.
- Anatomie, physiologie des appareils et systèmes.
- Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes.
- La douleur physique et psychique.
- Pathologies du vieillissement.
- Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie ; les conduites à risques à tout âge de la vie.
- Troubles du spectre autistique et troubles du neuro-développement.

✓ **Evaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique**

- Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies.

- Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle.
- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant (mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire; observation de la respiration, de la conscience; recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...), règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription.
- Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations).
- Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement.
- Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres.

Compétence

Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

- Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies
- Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés
- Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique
- Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

Critères d'évaluation

Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée

- Toutes les informations pertinentes et utiles à la prise en soins de la personne sont recherchées auprès d'elle, de l'entourage, des aidants ou des autres professionnels de santé et dans les outils de transmission
- Le lien entre l'observation de la situation de la personne, les résultats de cette observation et les risques potentiels est explicité.

Conformité des modalités de recueil des données

- Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles
- Le choix des outils ou échelles permettant d'évaluer la douleur, de mesurer les paramètres vitaux et de réaliser les courbes de surveillance est approprié
- La mesure des différents paramètres vitaux et autres données de surveillance est fiable
- La transcription des données recueillies est juste

Pertinence de l'analyse des informations recueillies et de l'identification des risques

- Les modifications de l'état clinique de la personne, les signes d'altération de son état physique, psychologique, cognitif et de son comportement sont identifiés
- Les situations à risque et de danger et leur caractère urgent sont identifiés
- Le lien entre les modifications de l'état de la personne et son degré d'urgence et les risques est explicité
- Les anomalies au regard des références liées aux âges de la vie sont identifiées
- Les références et normes sont prises en compte pour identifier les anomalies et les risques
- Les interlocuteurs pertinents sont alertés en fonction du degré de risque
- Toutes les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluriprofessionnelle sont transmises

Activités

Domaine d'activité 2 (DA2) Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

3. Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

- Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge
- Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies
- Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques
- Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique
- Transmission des informations utiles et nécessaires à l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
- Identification et transmission de l'urgence d'une situation